AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 26-7-72 415887

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION DE BOURGOGNE ET FRANCHE-COMTÉ - 21, route de Seurre - 21 206 BEAUNE - Tél. 5.17 et 9.57

ABONNEMENT ANNUEL

COTE-D'OR - DOUBS - HAUTE-SAONE - JURA - SAONE-&-LOIRE - TERRITOIRE DE BELFORT - YONNE 25 NIÈVRE

Régisseur de recettes de la Direction Départementale de l'Agriculture - C. C. P. DIJON 3405.12 K

Supplément n° 3 au Bulletin 142 - JUILLET 1972 25 JUILLET 1972

VIGNE

MILDIOU : La protection du vignoble a été assurée par le traitement dont les dates limites d'application étaient fixées au 15 et 18 juillet. Aucune recrudescence de mildiou n'est constatée. Cependant la situation climatique de ces derniers jours nécessite dans les vignobles où des orages importants sont survenus, d'ajouter un fongicide au traitement anti-vers. Les vignobles touchés sont ceux de la Nièvre, de l'Yonne, de la Côte Chalonnaise et Côte d'Or, avec d'importantes fluctuations pluviométriques variables d'un "climat" à un autre.

RAPPEL : OIDIUM - COCHYLIS - EUDEMIS : traitement préconisé note du 18 juillet.

N.B. - JURA : Un traitement anti-mildiou doit être appliqué avant le 3 août. Le vol de cochylis et eudémis est faible ou nul. L'insecticide utilisé curativement sera ajouté lors du traitement des situations favorables aux "vers".

POMMES DE TERRE

MILDIOU - DORYPHORE : Les dernières pluies sont susceptibles d'occasionner une progression de la maladie à partir des quelques foyers installés depuis le mois de juin dans les zones les plus favorables au développement du mildiou.

Dans les secteurs où les orages ont été plus ou moins importants, il sera nécessaire de renouveler un traitement fongicide sur toutes les cultures dont on désire prolonger la végétation. Ajouter un insecticide à la bouillie dans les zones où de nombreuses éclosions de larves ont été enregistrées. Rappelons que les cultures atteintes de mildiou doivent être défanées chimiquement dans les meilleurs délais.

MAIS

PYRALE : Les vols de papillons et les pontes se poursuivent. Dans les zones où les attaques de pyrale sont habituellement sensibles, il paraît souhaitable de traiter les cultures tardives dans les meilleurs délais se rapprochant le plus possible du stade "fin de cornet".

BETTERAVES

CERCOSPORIOSE : Les premiers foyers sont visibles actuellement. Isolés et peu nombreux, rarement importants, il ne semble pas qu'un traitement se justifie ces jours ci. Surveiller l'extension de ces premiers foyers et intervenir si nécessaire (Jura, Saône-et-Loire, Côte d'Or), avec : produits cupriques ou organo-cupriques ; bénomyl (125 g. matière active/hectare) ; thiabendazole (1 Kg matière active/hectare) ; méthylthiophanate (500 g. matière active/hectare).

HOUBLON

MILDIOU : La situation est saine dans l'ensemble. Continuer d'assurer la protection des cônes déjà formés ou en cours de formation.

PUCERONS : Il ne semble pas utile d'ajouter un aphicide au traitement mildiou dans les parcelles traitées au diméfox.

CULTURES LEGUMIERES

TEIGNE DU POIREAU : Rappel note du 18 juillet.

Dernière note : Supplément n° 2 au Bulletin 142

Les Ingénieurs chargés des Avertissements Agricoles :

J. PETIOT - M. TISSOT

L'Ingénieur en Chef d'Agronomie, Chef de la Circonscription Phytosanitaire "Bourgogne et Franche-Comté" :

G. VARLET

P 385

Imprimerie de la Station de "Bourgogne et Franche-Comté". Le Directeur-Gérant : L. BOUYX